



PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

LYNX : PRÉSENCE CONFIRMÉE DANS LE DÉPARTEMENT

MÂCON, le 2 décembre 2022

Après expertise de plusieurs photos, l'office français de la biodiversité confirme la présence d'un lynx à l'Ouest de la Saône

Plusieurs photos prises dans le département, en particulier dans le Clunisois, attestent de la présence d'un lynx boréal (ou lynx d'Europe).

Des individus avaient déjà été observés dans la Bresse, mais c'est la première fois que la présence de cette espèce est confirmée dans le département à l'Ouest de la Saône.

Afin de mieux connaître le comportement du lynx en Saône-et-Loire, un dispositif de pièges-photographiques est piloté par l'office français de la biodiversité, en partenariat avec l'office national des forêts, la fédération départementale des chasseurs et des associations naturalistes.

On compte environ 180 individus en France, dont 80 % se situent dans le massif jurassien. Cette espèce consomme préférentiellement des ongulés sauvages (chevreuils, chamois) et plus rarement des moutons. Le mode de chasse du lynx ne ressemble pas à celui du loup. Lors d'une attaque sur un troupeau, le lynx ne prélève en général qu'un animal.

Le préfet rappelle que le lynx est une espèce protégée au niveau national et au niveau international dont la destruction est interdite.

Pour consulter la plaquette du réseau Loup Lynx :

https://www.saone-et-loire.gouv.fr/IMG/pdf/plaquette_indices_loup-lynx_71.pdf

La presse est invitée à se rendre directement sur place. Nous vous remercions de nous confirmer votre présence à pref-communication@saone-et-loire.gouv.fr / 03.85.21.80.64

**Bureau de la communication
interministérielle et de la
représentations de l'État**

Tél : 03 85 21 80 64 / 81 59 / 82 80

Mél : communication@saone-et-loire.pref.gouv.fr



@Prefet71



@prefet71